

# Comité de quartier Plateau

**30 septembre 2025**

En préambule du comité de quartier, les techniciens d'Île-de-France Mobilités étaient présents pour présenter aux habitants les grandes lignes du permis d'aménager du T7 qui sera déposé très prochainement.

Madame le Maire a rappelé que les principaux objectifs de ce permis d'aménager étaient d'avoir un tram végétalisé au maximum et de préserver les parcs.

Pour retrouver la présentation faite en comité de quartier, nous vous invitons à consulter le document projeté à cette occasion en [cliquant ici](#).

- Un point a été fait sur les travaux de réouverture de l'Orge pour rappeler que le calendrier du chantier est tenu. Les espaces nus seront végétalisés au printemps et à l'automne 2026. La remise en eau est prévue en janvier 2026. La phase 2, qui concerne l'aménagement de la place de l'Orge devant la halle du marché, est toujours programmée pour le printemps 2026, avec la réalisation des puits de lumière et la désimperméabilisation du parking. S'agissant de la troisième phase, il a été précisé que le Syndicat de l'Orge travaille en lien avec Île-de-France Mobilités pour l'aménagement du parking Leclerc et que des éléments plus détaillés seront présentés ultérieurement
- Les travaux de réhabilitation de la place Louise Michel se sont achevés début septembre, les plantations des végétaux ont lieu en octobre / novembre pour respecter les périodes de plantation.
- Les travaux sur le réseau d'assainissement du secteur Sarraut sont prévus à l'été 2026.
- L'église Notre-Dame-de-France, en tant qu'élément du patrimoine communal, a également fait l'objet de travaux sur l'éclairage et la sonorisation. En parallèle, la Ville a restauré plusieurs toiles du peintre Camille Lambert dont elle est propriétaire, certaines représentant des scènes religieuses ont été installées au sein de l'église Notre-Dame-de-France. Concernant la chapelle Saint-Dominique, Madame le Maire rappelle qu'il n'y a pour l'heure, pas de projet pour cette parcelle, tout comme la parcelle du collectif Jaurès ; les services municipaux et les élus sont en lien avec le diocèse pour voir ce qu'il est possible de faire de cette chapelle.

## Questions diverses :

- Quand seront finis les travaux en cours sur la N7 au niveau du pont des Belles Fontaines ?
  - o La N7 appartient au Département. Ce dernier a été interrogé par les services de la Ville. Suite à un affaissement partiel de la chaussée, les services départementaux ont sécurisé l'endroit. Depuis, un litige juridique a opposé deux concessionnaires qui se

renvoient la responsabilité opérateur. Dernièrement, après de multiples relances de la Ville, les travaux ont été annoncés pour le deuxième semestre 2026.

- Rue des Palombes : problème de circulation importante + arbres aux racines importantes qui détériorent les trottoirs et la chaussée.
  - OK noté pour engager réflexions pour refaire la rue. Pour les flux de circulation, comme dans toutes les rues pour lesquelles cela nous a été demandé, un courrier sera adressé à l'ensemble des habitants pour proposer des aménagements différents. Ceux-ci ne seront réalisés qu'en cas d'accord d'une majorité de riverains. S'agissant enfin des racines, le but n'est pas d'abattre des arbres. Il faut donc mener des réflexions pour une intervention alternative et trouver des solutions. Les services ont été missionnés pour conduire ces réflexions.
- L'éclairage dans le quartier est trop faible.
  - L'intensité de l'éclairage public est réduite dans certaines zones de la ville, ceci afin de préserver autant que possible la biodiversité.
- Problèmes de propreté dans le quartier
  - Les équipes municipales de Juvisy Proxim' patrouillent tous les jours dans la ville pour nettoyer et ramasser les déchets. Comme partout ailleurs, nous faisons face à des incivilités particulièrement accentuées ces derniers temps.
- Quid des pistes cyclables ?
  - Plusieurs aspects sont à prendre en considération. L'objectif des pistes cyclables est de relier les trois quartiers, mais aussi de créer des connexions avec les villes voisines. Néanmoins, il faut prendre en compte les contraintes des travaux du tram T7. L'enjeu est de pouvoir créer des itinéraires pendant et après les travaux. Un travail a déjà été engagé par un cabinet mandaté par l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre. Plusieurs ateliers ont été faits avec les habitants ; le schéma est en cours d'élaboration.
- Avenue Séverine : y-a-t-il du nouveau pour le bassin de rétention ?
  - Les services de la Ville vont relancer pour procéder au curage du bassin, dont l'entretien dépend de l'EPT.
- Il y a de nombreux commerces de restauration rapide sur la N7, existe-t-il un moyen de diversifier les commerces ?
  - Il existe le principe de liberté du commerce. Les maires n'ont pas les compétences pour contrôler l'installation de nouveaux commerces, car il n'existe aucune législation. La libre entreprise est la règle en France. Le seul outil disponible, c'est la préemption de locaux, pour les sous-louer à des porteurs de projets de commerces ou de services de qualité.

- Est-il possible de planter des arbres sur la vanne des eaux ?
  - La vanne des eaux est située à Savigny et appartient aux Eaux de Paris. Par ailleurs, les plantations sont interdites sur la partie de la vanne.
  
- Regard qui crée des nuisances sonores au carrefour Juvisy Cottages / Sarraut.
  - Les services techniques vont faire le lien avec l'opérateur.